

## BULLETIN D'ADHÉSION HOT YOGA IVRY

Nom:	Prénom:	
Adresse :	Code Postal :	Ville:
Date de naissance :		
Γéléphone :	E-mail:	
Personne à prévenir en cas de besoin :		
Comment avez-vous entendu parler	de nous ?	
Quels sont vos objectifs ou attentes en pratiquant le hot Yoga?		
Questionnaire Santé import	ant	
Maladie cardiovasculaire :	Oui Non	

Oui Non

Oui Non

Oui Non

Etes-vous enceinte:

Blessure musculaire:

récente :

Intervention chirurgicale

Autres précisions de Santé à nous transmettre :

1/ L'adhérent déclare en tout état de cause, tant lors de son inscription que pendant toute la durée de celle-ci avoir fait et faire contrôler régulièrement par un médecin son aptitude à participer aux cours de Hot Yoga dispensés par la société HOT YOGA IVRY, dans une pièce chauffée à 40° environ et d'une durée de 90 minutes. Compte tenu de l'exercice d'une activité physique intense. il déclare ne faire l'objet d'aucune contre-indication médicale. Il reconnaît que celle-ci peut être difficile et fatigante. C'est pourquoi, il s'engage à informer sans délai la société de tout problème de santé et particulièrement de toute grossesse, opération, blessure, accident cardiovasculaire, etc. pouvant mettre en cause la pratique du Hot Yoga. De plus, l'adhérent s'engage à prendre toutes précautions nécessaires pour sa santé, sa sécurité et son hygiène et à respecter toutes les consignes et/ou instructions écrites (affichettes, règlement intérieur ...) et/ou verbales données par les responsables et le personnel de la société. L'adhérent s'interdit d'effectuer des mouvements différents de ceux enseignés quel que soit son aptitude et/ou son habitude à la pratique du yoga. À défaut de respecter les engagements ci-dessus, l'adhérent sera tenu pour responsable de tout incident ou accident qui surviendrait lors ou par suite de l'exercice de l'activité de yoga au sein des locaux de la société HOT YOGA IVRY. La société HOTYOGA IVRY se réserve la possibilité de refuser l'adhésion ou l'accès aux cours, ainsi que d'exclure d'un cours l'adhérent, en cas de doute sur sa condition physique et/ou son aptitude à pratiquer le Hot Yoga, ainsi qu'en cas de non-respect des consignes et/ou instructions écrites et/ou verbales.

L'adhérent s'interdit d'effectuer des mouvements différents de ceux enseignés quel que soit son aptitude et/ou son habitude à la pratique du yoga

2/ La société HOT YOGA IVRY ne pourra être tenue pour responsable en cas de vol ou de perte des objets appartenant à l'adhérent; Celle-ci n'assurant aucun dépôt et/ou surveillance. Des casiers sont à la disposition des adhérents.

3/ Les différentes formules proposées par la société: HOT YOGA IVRY, valables aux jours et heures d'ouverture sont toutes strictement personnelles et limitées dans le temps. L'adhérent s'engage donc à prendre connaissance et respecter la date limite de validité de son adhésion. Aucune prorogation ne sera admise. Offre Découverte: l'adhérent reconnaît que cette offre n'est valable que pour une première adhésion et doit se dérouler sur les 10 jours d'ouverture consécutifs à compter de son adhésion. L'adhérent s'engage à respecter les jours et horaires de cours, ainsi que le nombre de participants par cours. Aucune réservation n'est possible. L'adhérent reconnaît qu'il ne pourra être accepté à un cours que si le nombre de participants n'est pas atteint lors de son arrivée et/ou que le cours n'est pas commencé. Si le cours est complet et/ou commencé, l'adhérent reconnaît qu'il ne pourra y être admis quel que soit son heure d'arrivée.

Comme mentionné sur les différents sites partenaires l'adhérent doit se prémunir de moyens de paiement concernant la location du tapis ou des serviettes ou en apporter par ses propres moyens.

**4/** L'adhérent reconnaît que son inscription ne sera pas suspendue du fait de la maladie (hors maladie grave ne permettant plus la pratique du Hot Yoga, attestée par un médecin, d'une absence prolongée quelle qu'en soit la raison (grossesse, voyage). La non-utilisation temporaire ou définitive

des cours achetés n'ouvre à l'adhérent aucun droit à prolongation au-delà de la date limite de validité, ni à la résiliation anticipée, ni à un remboursement, or cas indépendant de sa volonté et de force majeure.

**5/** La société HOTYOGA IVRY pourra modifier temporairement les horaires et/ou jours des cours, voir les supprimer, en cas de nécessités techniques de tout ordre, de travaux, d'intervention de personnes extérieures, et/ou d'organisation etc.

Les cours modifiés seront reportés ; les cours annulés ne sont pas décomptés. Sans préjudice des recours que la Société HOT YOGA IVRY pourrait exercer en réparation du préjudice subi, elle pourra éventuellement prendre toute mesure utile visant à faire respecter par l'adhérent les présentes dispositions et notamment l'exclure de l'établissement en cas d'infraction avec ces dernières et résilier son adhésion avec effet immédiat à réception de la lettre recommandée avec avis de réception lui expliquant les raisons légitimes motivant cette résiliation. Les sommes versées par l'adhérent seront restituées à due concurrence des cours non utilisés. La société hot yoga se réserve le droit d'utiliser et de diffuser à titre gratuit et non exclusif des photographies et vidéos vous représentant à des fins d'enseignement de recherches ou d'exploitation commerciales.

A lvry sur seine, le .....

Signature et mention « Lu et approuvé »



Yoga, méditation, massage

143 avenue Maurice Thorez, 94 205 Ivry sur seine